



DELIBERATION - CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25/03/2024

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 13

Présents : 11

Nombre de suffrages : 11

Date de convocation

19/03/2024

Date d'affichage

20/03/2024

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

..J..J....

et publication du :

29/03/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq mars, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. GILLAUX Pascal.

Etaient présents :

M. BERTHE Laurent, M. BERTOLUTTI Didier, M. BISSEUX Bruno, M. GILLAUX Pascal, Mme GUENET Monique, Mme LAMBERT Pascale, Mme LARCHER Mireille, Mme LECLERCQ Karine, M. LEVENT Jean-Marc, Mme PAILLIOT Sandrine, Mme RAGUET Sandrine

Procuration(s) :

Etai(ent) absent(s) :

Etai(ent) excusé(s) :

Mme ENGRAND Emeline, Mme TEDESCHI Marie

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme RAGUET Sandrine

2024-033 : SUBVENTION A L'ASSOCIATION TEAM FROM TRAIL.

Monsieur le Maire fait savoir que l'association Team From Trail organise un trail le samedi 13 avril prochain sur le territoire de Fromelles : L'enfer du Nutons.

Monsieur le Maire propose d'aider l'association par le biais d'une subvention de 902,42 € pour l'achat de dossards des personnes qui réaliseront les parcours de 11 km, 22 km et 33 km, une subvention exceptionnelle de 150 € pour l'achat des dossards des personnes qui réaliseront le parcours de 6 km et propose de verser au titre de leur subvention de fonctionnement 2024 la somme de 474 €.

Le Conseil Municipal,

Vote une subvention de 902,42 € pour l'achat de dossards des personnes qui réaliseront les parcours de 11 km, 22 km et 33 km, une subvention exceptionnelle de 150 € pour l'achat des

Mairie de Fromelles

18 Rue des écoles 08600 FROMELENNES

Tél : 03.24.42.00.14 Fax : 03.24.42.37.56 Courriel : fromelles@wanadoo.fr

dossards des personnes qui réaliseront le parcours de 6 km, et de verser au titre de leur subvention de fonctionnement 2024 la somme de 474 Euros à l'association Team From Trail.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à FROMELENNES
Le Maire,

Le Secrétaire de séance,

